



Association Patrimoine De Puydaniel

Foire aux plantes, arbres,
fruitiers anciens, produits régionaux, artisanat
Dimanche 13 novembre 2016

Règlement interne de la foire 2016

Art 1 - Le prix de la participation est fixé à **40 €**

- **pour 3 mètres linéaires** (+15 € le mètre supplémentaire ; +5 € si électricité) pour les exposants intérieurs.
- **pour 10 mètres linéaires** pour les exposants extérieurs.

Art 2 - Le montant versé ne sera remboursé que dans le cas de force majeure dûment justifié (maladie, accident, décès).

Art 3 - Les organisateurs se réservent le droit de disposer à leur gré de tout emplacement inoccupé le dimanche 13 novembre 2016 à partir de 9 heures.

Art 4 - Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou sinistre des produits et matériel d'exposition.

Art 5 - Les organisateurs se réservent l'exclusivité de toute sonorisation.

Art 6 - Les organisateurs se réservent le droit de statuer à tout moment sur tous les cas litigieux ou non prévus par le présent règlement, Leurs décisions sont immédiatement exécutoires et sans appel. Les organisateurs se réservent le droit d'autoriser toute dérogation au présent règlement. Aucun exposant ne pourra s'en prévaloir.

Art 7 - **Les exposants ne présenteront que les produits mentionnés sur leur contrat de participation,**

Art 8 - Le renvoi du contrat de participation portant la mention « lu et approuvé », daté et signé entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. Tout contrat non renvoyé avant le **1^{er} septembre 2016** entraîne la non participation à notre foire.

Puydaniel le 27 mai 2016
La Présidente, Colette Mazières